

La rôle et l'activité de l'unité médicale civile suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **69 (1960)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le 9 août, à Léopoldville, des représentants des missions croix-rouge et des délégués congolais se sont réunis. Sur notre cliché, assis, à gauche, entre deux représentants congolais, M. Léon Stouffs, l'organisateur au Congo de la Croix-Rouge de la Jeunesse; à droite, le Dr Jean-Maurice Rubli, premier chef de la mission de la Croix-Rouge suisse à l'hôpital de Kintambo, et M. E. Reinhard, un Suisse également, représentant de la Ligue.

A Léopoldville

LE RÔLE ET L'ACTIVITÉ DE L'UNITÉ MÉDICALE CIVILE SUISSE

Nos lecteurs ont pu lire, dans notre précédente édition, la constitution et l'envoi par la Croix-Rouge suisse d'une unité médicale civile destinée à l'hôpital de Kintambo, à Léopoldville. En répondant à la demande adressée à la Suisse par le Secrétaire général des Nations Unies, notre pays a tenu à participer à la sécurité sanitaire du Congo victime des désordres que l'on sait.

Statut de l'unité

Il importait de fixer avant tout le statut exact de cette unité médicale, la Suisse ne faisant pas partie des Nations Unies, mais tenant néanmoins à remplir en l'occasion la tâche humanitaire qu'on lui demandait d'assumer au Congo sous l'égide de l'ONU. L'unité médicale civile suisse est directement subordonnée au représentant du Secrétaire général de l'ONU au Congo; ses membres ne seront en aucun cas affectés en qualité de médecins de troupes en une région quelconque du Congo. C'est-à-dire qu'ils ne dépendront pas d'un commandement militaire.

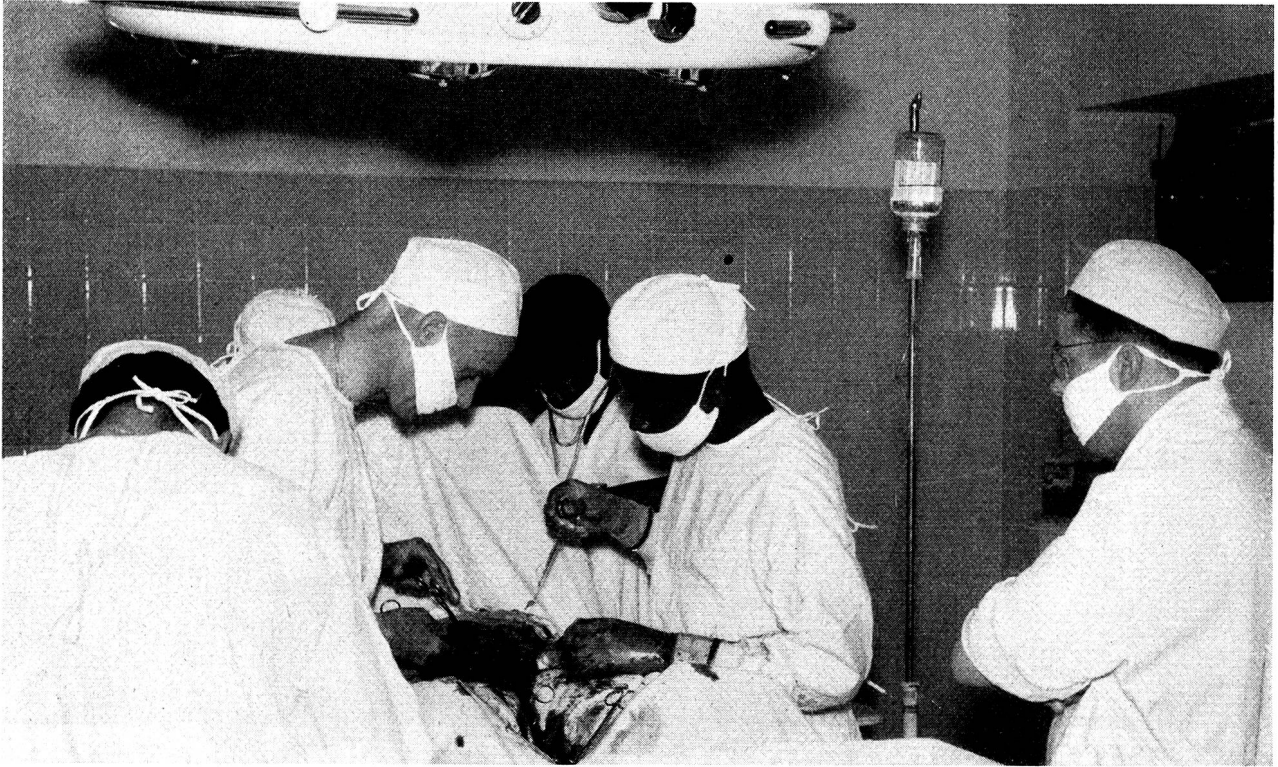
Actuellement, l'unité suisse travaille en collaboration avec le médecin-chef des troupes de l'ONU, les représentants de l'Organisation mondiale de la santé, et le ministre de la Santé de la province de Léopoldville. Ses membres sont également en contact avec les délégués du Comité international de la Croix-Rouge et de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

L'hôpital de Kintambo

Notre unité est affectée, on le sait, à l'hôpital de Kintambo et déploie son activité tant au centre hospitalier de base réservé, dans cet hôpital, aux troupes de l'ONU que dans le secteur civil de cet établissement, et vient également en aide, de cette manière, à la population civile congolaise.

L'hôpital de Kintambo fut construit par les Belges en 1958 à l'intention de la population congolaise. Installé selon les conceptions les plus modernes, il occupe un vaste emplacement dans le quartier indigène de Bakongo, à l'ouest de la ville. Il comporte dix pavillons de 54 lits chacun, une maternité de 150 lits, une polyclinique, deux salles d'opérations parfaitement aménagées, un service de radiologie, un laboratoire, un important bâtiment administratif et les dépendances d'usage.

A l'arrivée de l'équipe préparatoire, l'hôpital fonctionnait, bien que privé de médecins. Trois assistants médicaux congolais qui, sans être médecins, bénéficiaient néanmoins d'une bonne formation médicale, avaient pris en main la direction médicale de la partie civile, traitant les cas d'urgence et soignant les malades dont leurs connaissances les autorisaient à s'occuper. Ils étaient secondés par sept religieuses franciscaines européennes. Avant d'être repris par l'unité suisse, le secteur de l'hôpital réservé aux troupes de l'ONU était desservi par une unité sanitaire ghanéenne forte de



trois médecins, trois infirmières, vingt infirmiers militaires et dix élèves infirmiers.

L'activité de notre unité médicale civile

Dès le 5 août, l'unité suisse avait pris en mains l'hôpital militaire et l'hôpital civil. Depuis le départ du docteur Rubli, à fin août, elle est placée sous la direction du docteur Henri Moginier, qui fonctionne en qualité de médecin en chef de l'hôpital et de chef de l'unité. Il faut noter l'importance également du rôle des techniciens adjoints à notre mission médicale; celui-ci est loin d'être négligeable si l'on songe que c'est de l'électricien et du mécanicien suisses que dépend le bon fonctionnement de toutes les installations sanitaires, et

qu'il incombe au cuisinier d'établir des menus-types pour les soldats de nationalités très diverses qui sont hospitalisés.

La collaboration est excellente. Si, au début, les assistants médicaux congolais et les sœurs franciscaines accueillirent les nôtres avec quelque réticence, leur méfiance ne tarda pas à se dissiper dès qu'ils purent se convaincre que l'unité suisse n'entendait nullement limiter leurs compétences ni les supplanter. Très vite ils furent prêts à collaborer dans un bon esprit de camaraderie.

Comment fonctionne l'hôpital civil

Chaque matin à 8 heures, la sentinelle ghanéenne de faction à l'entrée de l'hôpital ouvre le portail devant



C'est en parfaite collaboration que médecins suisses et assistants congolais travaillent à l'hôpital de Kintambo. En haut, le docteur Jean Dubas, chirurgien, de Bulle, pratiquant une opération sur un blessé. A ses côtés, l'anesthésiste suisse, le docteur P.-H. Dangel, de Zurich. Ci-contre, le docteur Michel Fernex, de l'Institut des tropiques de Bâle, et le chef de la mission suisse, le docteur Henri Moginier, de Lausanne.

lequel se presse déjà une foule bigarrée, comptant surtout des femmes et des enfants.

La longue queue se dirige lentement vers le bâtiment administratif où chacun doit s'annoncer avant d'être introduit dans le service dont son cas dépend.

Seuls les patients ayant besoin de soins sont admis à l'hôpital dont la bonne marche nécessite l'application de cette mesure. Une seule exception est tolérée dans le service de pédiatrie où la présence des mères est indispensable. Ce sont elles, en effet, qui tout en devant se conformer strictement aux prescriptions, soignent et nourrissent leurs enfants, les gardent ou les tiennent pendant les contrôles médicaux et les petites interventions.

La tâche de l'hôpital militaire

Lorsque l'unité suisse prit en main l'hôpital militaire, l'on pensait encore que l'ensemble des soldats ONU malades ou blessés en provenance de tout le Congo y seraient transférés et soignés. Par la suite, ce plan s'avéra irréalisable, vu les distances considérables et l'insuffisance des moyens de transports. Le chef de l'unité décida que seuls 75 lits soient momentanément affectés à l'hospitalisation des soldats des troupes de l'ONU. Ceci permit de libérer une partie des pavillons primitivement réservés à l'intention des patients militaires et de les mettre à disposition de la population congolaise civile. Il est évident que la situation peut se modifier d'un jour à l'autre et qu'alors le centre hospitalier militaire devrait être agrandi sans retard. Mais cette éventualité ne soulèverait aucune difficulté puisque

le secteur civil et le secteur militaire dépendent tous deux de l'unité suisse. Jusqu'à maintenant cependant, l'hôpital militaire n'a pas eu à recevoir plus de 75 patients militaires à la fois.

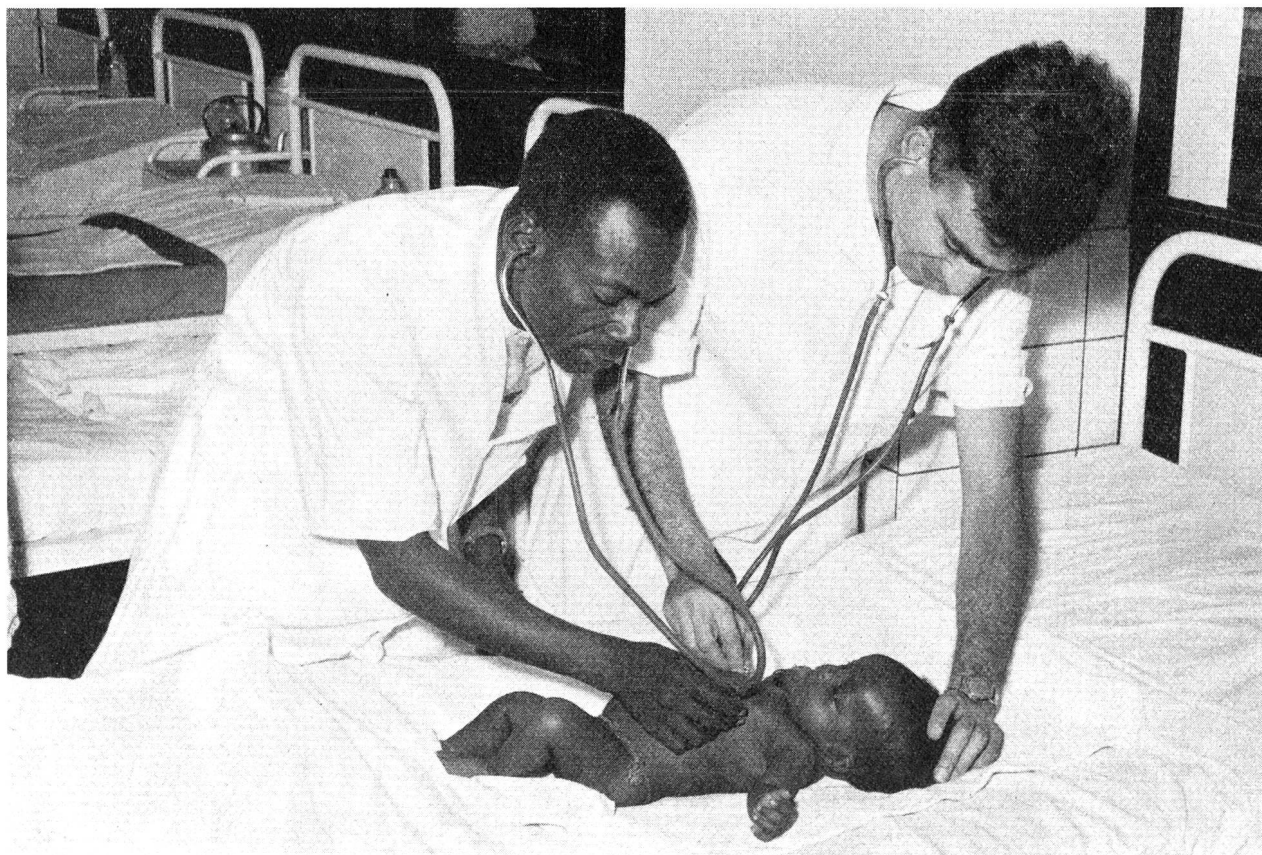
Autres tâches incombant à notre unité médicale

L'activité de l'unité suisse déborda bien vite le cadre de l'hôpital de Kintambo. Nos médecins soignent notamment l'ensemble du personnel civil de l'ONU et vaccine les nouveaux arrivants. Les membres de l'unité se sont en outre mis à la disposition des citoyens suisses demeurés à Léopoldville; ils ont par ailleurs ouvert un service de consultations pour diabétiques, qu'ils soient indigènes ou européens. De leur côté, les soldats de la Force publique congolaise recourent de plus en plus aux services des médecins suisses.

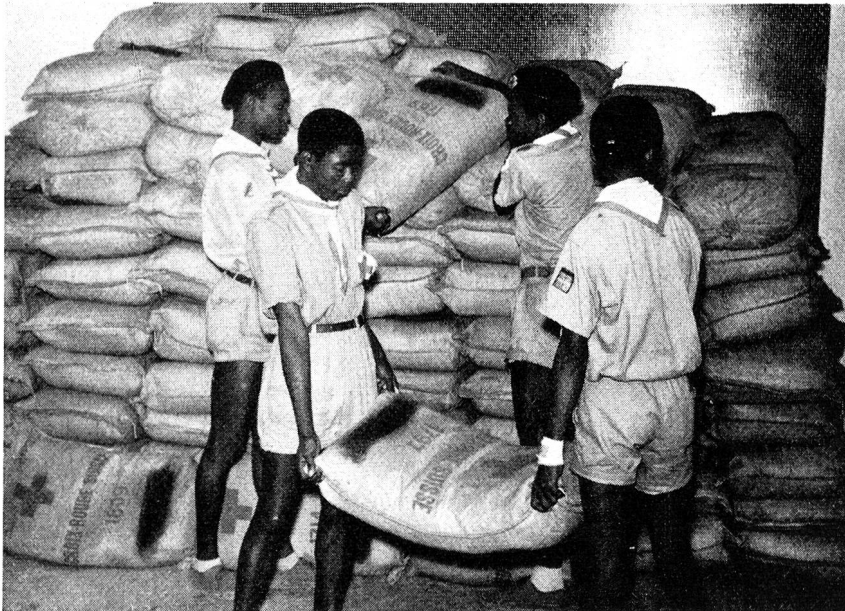
Ces derniers trouvent leur travail à l'hôpital de Kintambo passionnant; ils y déploient, en effet, une activité nouvelle pour eux à bien des égards et les expériences qu'ils recueillent sont fort enrichissantes. Ils ont ainsi le sentiment non seulement de donner mais de recevoir aussi.

*

Il n'est pas possible de prévoir dès à présent avec précision combien de temps l'unité déléguée au Congo par la Croix-Rouge suisse restera en fonction à l'hôpital de Kintambo. Qui vit sur les sables mouvants de la capitale congolaise a désormais cessé de faire des plans à longue échéance.



Un assistant congolais et le docteur N. Herschkowitz, pédiatre, de Bâle, contrôlent le cœur d'un nouveau-né à la section civile de l'hôpital de Kintambo.



Grâce à l'envoi de tonnes de lait en poudre, dont 10 tonnes envoyées par la Confédération suisse, dès la fin juillet, la distribution de lait aux enfants put être assurée. La Croix-Rouge de la Jeunesse congolaise a organisé et ouvert dans de nombreuses localités des centres de distribution de lait et assure elle-même le service de ses « Gouttes de lait » et leur ravitaillement. Une soixantaine de centres sont actuellement ouverts.

LA CAMPAGNE D'AIDE MEDICALE AU CONGO

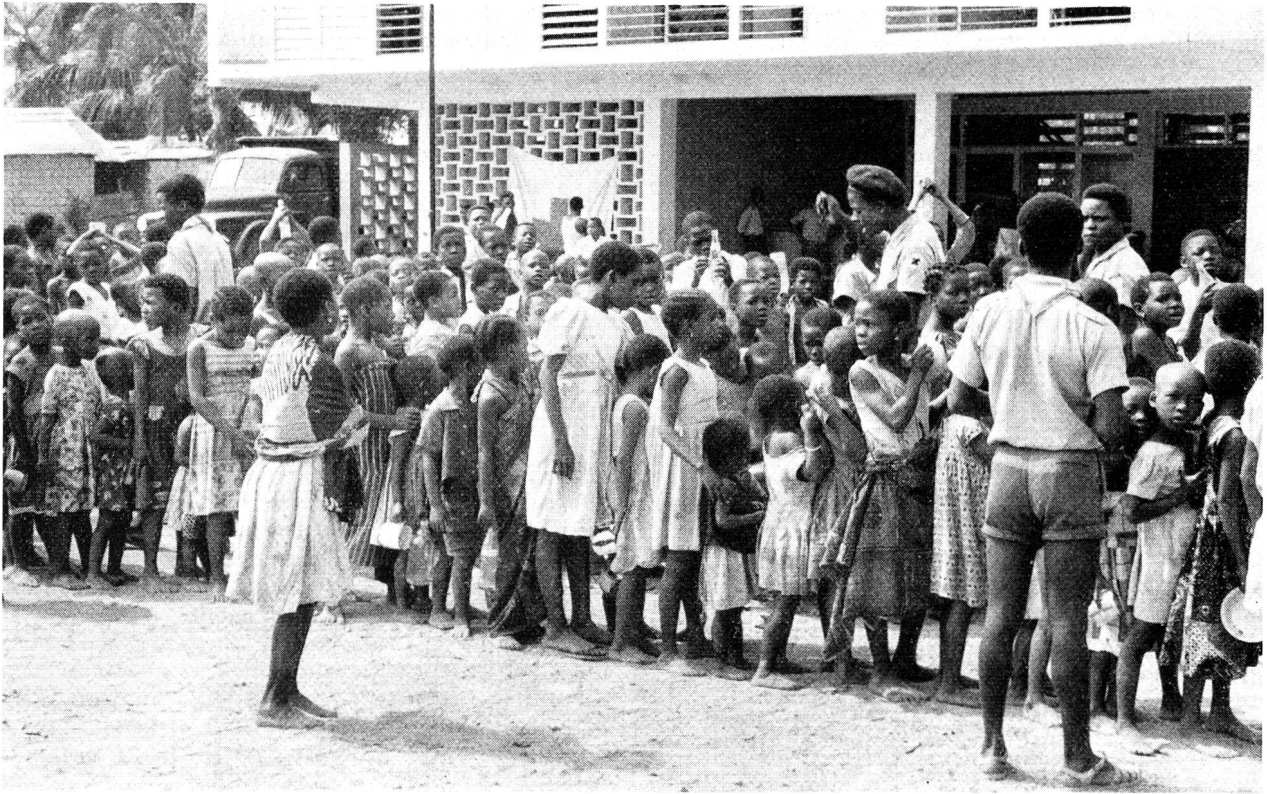
Les 13^e, 14^e et 15^e équipes médicales de la Croix-Rouge

Des équipes de la Croix-Rouge envoyées par les Sociétés nationales du Danemark, de la République démocratique allemande, de la République fédérale allemande, et de la République arabe unie sont parties le 18 août par avion pour le Congo. Ces équipes comprennent en tout 23 personnes — chirurgiens, spécia-

listes en médecine tropicale et infirmières; elles sont entrées en service dans les hôpitaux civils du nouveau pays. Les équipes similaires sont déjà dans divers centres du Congo. Elles ont été envoyées par les pays suivants: Canada, Danemark, Finlande, Grèce, Irlande, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Tchécoslovaquie et Yougoslavie.

L'équipe de la Croix-Rouge danoise est la seconde fournie par cette Société; elle comprend deux méde-





cins. Le contingent de la *République démocratique allemande* comprend 15 membres, répartis en trois équipes de cinq personnes chacune (deux médecins et trois infirmières par équipe). Celui de la *République fédérale* comprend trois médecins-chirurgiens et celui de la *République arabe unie* deux médecins et une infirmière.

*

Et les 16^e, 17^e, 18^e et 19^e

En septembre, quatre nouvelles équipes de la Croix-Rouge venant d'Asie et d'Australie ont rejoint les effectifs de la Croix-Rouge servant déjà au Congo. La Croix-Rouge australienne a envoyé deux équipes, chacune comprenant un chirurgien, un spécialiste en médecine tropicale et un infirmier; l'équipe de l'Inde comprend

En haut:
mères et enfants
devant une des 25
« Gouttes de lait »
des juniors à Léopoldville.



Ci-contre:
Les juniors congolais se préparent
activement aux
premiers secours.

un chirurgien, deux médecins et un infirmier et celle du Pakistan deux médecins et trois infirmiers.

*

Rappelons que ces équipes médicales de la Croix-Rouge ont été envoyées au Congo en réponse à une demande adressée à la Croix-Rouge internationale le

22 juillet par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld, par l'entremise de l'Organisation Mondiale de la Santé. Leur affectation, prévue pour une période d'au moins trois mois, est coordonnée par la Délégation du Comité international de la Croix-Rouge et le ministère de la Santé du Congo, avec l'aide de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Activités originales de nos sections romandes

L'«OPÉRATION CLAIR-DE-LUNE» DE LA CROIX-ROUGE LAUSANNOISE

Dr Madeleine Cuendet

On m'a demandé de vous conter l'« Opération Clair-de-lune », la voici:

En 1956, alors que le malheur implacable s'abattait sur l'héroïsme hongrois, nous n'avions ni difficulté ni mérite à imaginer quelque peu, dans notre petit pays privilégié, ce que le monde entier devinait: l'étendue de ce malheur.

Nous eûmes alors à Lausanne l'idée de monter d'urgence au sein de la Croix-Rouge, un service de réception, triage et expédition de médicaments, afin de soutenir avec le plus d'efficacité et de rapidité possibles les énormes efforts de secours de notre Croix-Rouge nationale au cours de cette crise. Seulement nous avions tous notre travail professionnel qui remplissait la journée à plein bord. Restait la nuit...

Grâce à l'aide aussi nocturne que bénévole d'un certain nombre de médecins, assistants dans les hôpitaux, d'une magnifique équipe d'étudiants avancés en pharmacie qui joignaient l'humour le plus rafraîchissant à la serviabilité et à de précieuses compétences, nous pûmes préparer en quelques nuits une tonne de médicaments utiles, en bon état, et déjà classés de façon à répondre aux exigences des cas d'urgence, selon l'excellent arrangement qu'avait combiné la Pharmacie d'Armée à Berne. Chaque colis, destiné à un médecin hongrois, était transportable à la main par une seule personne et contenait dans divers casiers des médicaments de toutes espèces. On pouvait par exemple y trouver en quelques secondes une ampoule pour remédier à une défaillance cardiaque. Après une dernière nuit, de mémoire épique, nous chargeâmes à 7 heures de matin un camion militaire de nos trésors, acheminés ainsi à toute allure vers Berne puis vers Vienne et Budapest.

Les jours suivants nous préparâmes de la même façon encore une demi-tonne de médicaments, provenant toujours des mêmes sources: échantillons non utilisés par les médecins vaudois, qui avaient répondu avec générosité à notre circulaire SOS.

Et l'opération « clair-de-lune » devient une activité permanente

Par la suite nous n'avons jamais fermé notre service de médicaments. Nous avons remis à des réfugiés hongrois de chez nous les médicaments (ou leurs équivalents) ordonnés à leurs familles ou amis restés en Hongrie et impossibles ou trop chers à obtenir là-bas. Ces dons individuels exigent un certain nombre de précautions très précises, sur lesquelles la signataire est

à disposition pour informer toute autre section de Croix-Rouge qu'une œuvre de ce genre intéresserait.

Cela nous a permis à la fois de soulager des misères par l'envoi de centaines et de centaines de petits paquets parvenant directement au destinataire en Hongrie et de reconforter nos réfugiés qui se voyaient dans l'impossibilité de secourir matériellement un vieux père malade ou une pauvre voisine restés au pays. Cela nous a permis également de remettre périodiquement à une dizaine d'œuvres privées de chez nous (asiles de vieillards, foyers maternel, etc.) d'importantes quantités de médicaments en bon état et spécialement triés pour eux. Nous avons aussi maintes fois pu fournir en urgence un ou plusieurs colis de médicaments à des Suisses en partance pour l'étranger et s'intéressant ou travaillant eux-mêmes à des œuvres de secours remarquables, religieuses de toutes confessions ou laïques (en particulier en Sicile — Danilo Dolci —, à Naples — l'orphelinat protestant —, en Pologne, en Belgique, etc.). Enfin cela nous aide à répondre aux vœux de certains de nos médecins suisses missionnaires et de leur expédier en Afrique du Sud ou ailleurs, chaque fois que les terribles barrières douannières le permettent, des médicaments... que nous enfouissons dans des barils pour mieux résister au passage de l'équateur et à la longueur du transport.

Comment elle se poursuit

Nos réserves, toujours prêtes pour les urgences, se composent de boîtes à biscuits remplies de médicaments par ordre alphabétique; un deuxième classement par catégories d'utilisation (par exemple roborants, digestion, hypertension, etc.) vient compléter le premier que la pratique révèle insuffisant pour la composition rapide d'un colis à but très précis.

La collaboration d'aides non médecins et non pharmaciens est très précieuse pour les tris parfois très longs; la présence d'un médecin est indispensable; le temps à consacrer à ce travail est également indispensable et très difficile à trouver, et c'est pourquoi, chers lecteurs, la signataire se permet de vous quitter pour se précipiter sur l'arrangement de notre nouveau dépôt de médicaments. Mais elle reste à votre entière disposition pour vous donner de plus amples informations pratiques ou un coup de main, si vous les désirez, dans ce domaine de l'aide par les médicaments. Ce que vous n'obtiendrez jamais d'elle, ce sont des statistiques sur notre travail, car toutes nos forces doivent viser à une pensée claire et une action rapide et non à la gloriole de chiffres oiseux...